



Le mot du Maire

Le recensement de la population est clos.

Après avoir dû expliquer à certains qui refusaient de retourner le questionnaire qu'ils s'exposaient à une amende de l'INSEE, 100% des habitants ont répondu à l'heure de la clôture.

Ce sont 472 logements qui ont été recensés sur notre commune, et nous savons que 83% des habitants ont répondu par internet.

Ce sont les seuls éléments que nous connaissons à ce jour puisque les réponses sont confidentielles.

Le recensement permet d'établir la population légale du village à laquelle se réfèrent de nombreux textes de loi concernant entre autres, le financement et les dotations versées à la collectivité par l'Etat.

C'est ce qui s'appelle la DGF (dotation globale de fonctionnement).

Il permet également de déterminer les besoins de la population en termes d'équipements collectifs à l'échelle d'un bassin de vie (crèche, hôpital, services à l'habitant ...) grâce aux informations sur les caractéristiques de la population (âge, profession, conditions de logement ...).

Les chiffres exacts de la population totale, qui serviront de base à tous les calculs, ne nous seront pas communiqués avant la fin de l'année. L'INSEE doit en effet rechercher ceux qui font partie de ce qui est appelé « La population à part ».

Ce sont les personnes dont la résidence est dans une autre commune mais qui gardent un lien de résidence avec la commune de Cutry. Il s'agit principalement de toutes les personnes qui poursuivent des études.

Je vous remercie vivement pour votre participation et votre compréhension.

Jean Huard



Comme nous l'avions annoncé, la communauté d'agglomération a installé des composteurs au cimetière. Le tri est désormais obligatoire dans tous les cimetières du territoire.



Le conteneur en plastique doit dorénavant recevoir uniquement les pots, rubans, fleurs artificielles, mousses... Nous comptons vivement sur votre engagement responsable.



Le repas des seniors

Le 21 janvier, la municipalité était heureuse de rassembler une nouvelle fois les seniors autour d'un repas et d'un après-midi dansant. L'animation du repas a ravi les 84 convives, avec Nina Jack au chant et Fred Da Silva à l'accordéon qui a su faire valser tous nos invités ! Bonne humeur et convivialité étaient au rendez-vous !



Carnaval à l'école !

Les enfants (et les maîtresses ...) ont fêté ensemble le carnaval à l'école.

Chacun avait, pour l'occasion, revêtu son plus beau déguisement pour cette journée particulièrement appréciée des enfants !

Princesses, fées, licornes, policiers, super héros, Pokémon, sorciers, ... il y en avait pour tous les goûts !

Cette journée conviviale s'est terminée autour d'un goûter grâce aux beignets confectionnés par les parents.



Assemblée générale du CSC

Le 8 février, le CSC (Club Senior de Cutry) a tenu son assemblée générale. Le club compte 115 adhérents. Au niveau du comité, 2 membres ont été réélus, 3 nouveaux ont été élus et 1 a démissionné.

L'association présente un bilan comptable excédentaire. Françoise Mast a profité de l'occasion pour lancer un appel aux volontaires afin de la remplacer au poste de présidente.

Inscriptions scolaires

Les parents dont les enfants sont nés en 2021 doivent venir en mairie dans les meilleurs délais pour retirer le dossier d'inscription pour la rentrée de septembre 2024.

Il en est de même pour les nouveaux habitants qui souhaiteraient inscrire leurs enfants pour la première fois dans notre commune.

L'opération Brioches de l'amitié au profit de l'AEIM (adultes enfants inadaptés mentaux) se déroulera du 4 au 14 avril. Merci de réserver un bon accueil aux bénévoles du CCAS qui vous solliciteront.



Concernant le bâtiment technique, nous tenons à préciser que l'agglomération du Grand Longwy a subventionné dans le cadre des fonds de concours à hauteur de 30 000 euros.



FEP - Cutry TENNIS DE TABLE

Le Cutry TT est engagé dans la phase 2 du championnat de Ligue Grand Est. La troisième journée de championnat s'est déroulée le week-end du 17-18 Février. Du haut niveau et des fortunes diverses !



GE6 : Thomas, Jules, Florentin et Cédric : victoires contre Etain et à Longlaville et défaite à Thionville

GE4 : Joris, Vincent, Aymeric et Théo : victoire contre Damvillers 1 et défaites à Carignan et à Bazeilles



GE7 : Louis, Sébastien et Dimitri : victoires à Herserange et contre Damvillers et défaite contre Longuyon

Prochaines journées de championnat les 10.03, 24.03, 14.04 et 05.05. Venez les encourager à l'Espace Mix'Ages les dimanches matin à 9h30.



FEP – Théâtre

Le 3 février dernier, la troupe de théâtre "Les Jacquasseurs" a ravi et divertit une cinquantaine de spectateurs avec sa pièce "les Bitumeuses", comédie de mauvaises mœurs.

Un bon moment de détente et de rire !

Fil Bleu

En 2023, la participation de la commune au fil bleu a permis de financer 4 opérations de renouvellement de façades, pour un montant de 6 700 €. Cela porte à 82 le nombre de propriétaires qui ont été accompagnés depuis l'adhésion de Cutry en 1999. Contrairement à certaines communes, nous avons fait le choix de continuer à co-financer le Fil Bleu en 2024. C'est le choix d'un cadre de vie toujours amélioré.

Nous vous rappelons que les dossiers sont pris en compte dans la limite du budget communal affecté et par ordre de dépôt d'un dossier complet auprès du Fil Bleu.

Bilan Gendarmerie



La gendarmerie nous a dressé le bilan de son activité sur notre commune en 2023.

Le total heures/gendarmes sur le territoire communal, y compris, bien-sûr, hors agglomération est de 779 heures de présence. A notre demande, de nombreux contrôles de vitesse ont été effectués et 56 infractions ont été constatées dont 4 avec stupéfiants ou alcool. Ces contrôles de sécurité routière seront encore renforcés en 2024. Une tentative de cambriolage a été recensée ainsi que 3 vols de véhicule. Les permanences de la gendarmerie ouvertes au public seront également reconduites au cours de cette année. Les dates vous seront communiquées via le site internet ou l'application Panneau Pocket.

Agenda



FEP

- ✚ Théâtre - Les Am'Acteurs
"Silence, on tourne!"
samedi 13.04.2024 - 20h30
- ✚ Théâtre - Les Tavumeurs
samedi 25.05.2024 - 20h30
- ✚ Concert - Kaléidophone
dimanche 16.06.2024 - 15h
- ✚ Assemblée Générale FEP
mercredi 13.03.2024 - 19h
- ✚ Don de sang
jeudi 14.03.2024 - de 15h à 19h
à la salle polyvalente
- ✚ Repas du CSC - dimanche
14.04.2024 à 12h - ouvert à tous
Réservations au 06.33.23.79.06
- ✚ Spectacle Hypnose - dimanche
03.03.2024 à 15h à l'Espace
Mix'Agés



Une permanence de distribution des sacs de tris s'effectuera prochainement à Cutry.
Les dates vous seront communiquées ultérieurement.

Nous ont quittés :

Mme GURY Marie-Luce le 02/02/2024, à l'âge de 83 ans, domiciliée, Résidence Ramau à Longwy

M. ANDRE Henri le 09/02/2024, à l'âge de 87 ans, domicilié, 13 rue de Solmon

Mme DELCROIX le 16/02/2024, à l'âge de 92 ans, domiciliée, 8 bis rue de Beuveille

INSCRIPTIONS/RESERVATIONS ACCUEIL PÉRISCOLAIRE
les jeudis *hors vacances scolaires*
au secrétariat de mairie de 17h à 18h00

ASSISTANTE SOCIALE
SUR RENDEZ-VOUS :
03 82 26 51 21

C.C.A.S : SUR RENDEZ-VOUS
en appelant le secrétariat de
mairie

MAIRIE de



2 place Louis Dorion

☎ : 03 82 24 30 36

✉ : mairie-de-cutry@wanadoo.fr

www.cutry.fr

ACCUEIL PERISCOLAIRE 06 72 04 32 46

ECOLE " LA MARELLE " 03 82 25 11 30

Ouverture du secrétariat au public :

Lundi, Mercredi, Vendredi
de 9h à 12h

Jeudi
de 14h à 18h30

Ne pas jeter sur la voie publique